Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

Un tribunal pour juger des crimes de Monsanto

Par Pauline VERRIERE

Publié le 11/01/2016

Au milieu de l'effervescence de la COP21 à Paris, plusieurs structures de la société civile - comme Via Campesina, le CRII-GEN, Ifoam, Organic Consumers Association, End of Ecocide, etc. - soutenues par des personalités engagées, comme Marie-Monique Robin, Vandana Shiva (cf. photo ci-dessus) ou Olivier de Schutter - ont tenu à rappeler, au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue le 3 décembre 2015, que l'agriculture, pourtant responsable de près de 30% des émissions de gaz à effet de serre, est la grande oubliée des négociations. Ces organisations ont annoncé la tenue d'un tribunal international à La Haye en octobre 2016, pour juger la multinationale Monsanto [1].

L'objet de l'accusation ? Tout d'abord, sa responsabilité à travers ses activités commerciales (pesticides et OGM) dans la pollution de l'environnement et les conséquences sur la santé humaine et animale. Mais aussi sa main basse sur les semences et les répercussions de cette privatisation du vivant sur l'indépendance des paysans et, plus généralement, la souveraineté alimentaire.
À travers cette entreprise, c'est tout le système agro-industriel qui est visé par ce tribunal. L'objectif est de proposer une réforme du droit international pour y inclure le crime d'écocide et garantir ainsi le droit des Humains à vivre dans un environnement sain et à la Nature d'être protégée.
Pour mener à bien ce projet, un appel à financement participatif international vient d'être lancé afin de réunir le million d'euros nécessaire.

[1] http://www.monsanto-tribunal.org

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/un-tribunal-pour-juger-des-crimes-de-monsanto/